



Ovade, l'usine de traitement des déchets de La Tienne

L'usine de méthanisation OVADE installée à VIRIAT sur le site de La Tienne, en essai depuis le printemps, fonctionne désormais régulièrement.

Cet équipement innovant permet de **séparer les ordures ménagères selon leur taille et leur nature** grâce à un tri mécano-biologique.

La matière organique récupérée sera traitée ensuite par méthanisation pour obtenir d'une part du compost et d'autre part du biogaz qui servira à produire de l'électricité.

Le site de La Tienne est certifié ISO 14001 depuis 2006, visant à limiter son impact sur l'environnement. L'unité de valorisation Bio-Energétique OVADE le sera également lors de sa phase d'exploitation.



Le digesteur dans lequel se produit la méthanisation.

ORGANOM le syndicat intercommunal est responsable du traitement et de la valorisation des déchets ménagers produits par 320 000 habitants de son territoire (17 intercommunalités dont la communauté de communes de la Plaine de l'Ain).

Les lois dites Grenelle de l'environnement fixent des objectifs chiffrés imposant la réduction des quantités de déchets destinées à l'enfouissement. Mise en œuvre par organom, OVADE permettra donc de respecter la réglementation en enfouissant uniquement les déchets ultimes.

Unité de Valorisation Bio-Energétique OVADE

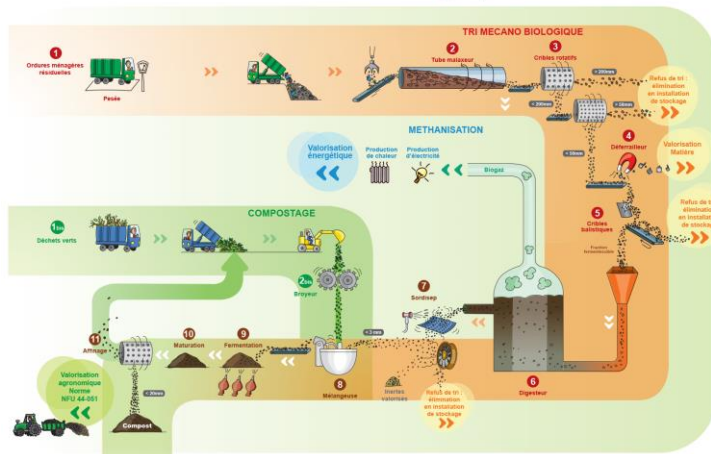


Schéma du cycle permettant d'obtenir de l'électricité et du compost.

À partir des tonnages annuels entrants (**66 000 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles et 7 500 t de végétaux broyés), Le procédé Ovade permettra de produire près de **4 800 000 normaux m<sup>3</sup> / an** de biogaz.

**Un fertilisant organique pour l'agriculture : le compost.**

Le digestat issu de la méthanisation de la matière organique mélangée aux déchets verts générera **20 000 tonnes** de compost par an.

Les agriculteurs du territoire disposeront d'un compost normé de qualité.

**De l'électricité**

L'usine produira annuellement **10 000 000 kWh** électriques via deux moteurs alimentés par le biogaz récupéré. Cette électricité sera intégralement vendue à EDF. Cela représente la consommation électrique de **5 400 foyers**.

**De la chaleur utilisée pour OVADE**

La production de chaleur sera de **11 000 000 kWh** thermiques par an, elle sera partiellement utilisée pour le process.

**Les métaux ferreux et inertes**

Le tonnage annuel des métaux ferreux récupérés sera de **3 350 tonnes**, et celui des inertes de **4 120 tonnes**. Ces matériaux seront valorisés par le biais de filières adaptées.

**Les refus**

Ils représenteront 28 850 tonnes/an. Ces déchets seront enfouis dans le centre de stockage de La Tienne.

**La réussite d'OVADE est collective : bien trier ses déchets assurera une meilleure efficacité du procédé et permettra d'obtenir un compost de qualité.**

Actuellement, l'usine OVADE traite 140 tonnes de déchets par jour pour un objectif de 230 tonnes.

Le coût de conception et construction de l'usine Ovade est de 54 millions d'euros. Elle emploiera à terme 20 personnes.

Les coûts de traitement, de fonctionnement et des investissements sont facturés aux intercommunalités qui sont membres du syndicat ORGANOM.